

Conseil d'école du 1er trimestre

ÉCOLE MATERNELLE de CHANCELADE

Le : 04.11.2014 à 18h00

Tour de table

Personnes présentes :

- **Enseignants :** M^{me} GOUBAND, classe de Toute Petite Section/Petite Section; M^{me} GARNIER, classe de Petite Section; M^{lle} CHATEAUREYNAUD, classe de Moyenne Section ; M^{me} BACOFIN, classe de Petite/Moyenne Section; M^r DELADERRIÈRE, classe de Grande Section; M^{me} DUCHER MORCILLO, classe de Grande Section.
- **Représentants de la commune :** Mr Michel TESTUT (Maire), Mr Augustin CASOURANCQ (adjoint au Maire).
- **Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale :** M^{me} FONDEUR.
- **Délégués des parents d'élèves :** M^{me} ROCHE, M^{me} BERGES, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} BARBET, M. DOURSENAUD, M. DAVID.

Ordre du jour :

- Résultats des élections des délégués des parents d'élèves.
- Rôle et composition du Conseil d'école.
- Lecture, modifications, adoption du règlement intérieur. Présentation du PPMS.
- Effectifs de l'école (classe, restaurant d'enfants, garderie).
- Activités pédagogiques prévues pour 2014/2015.
- Achats et travaux effectués par la municipalité.
- Questions diverses

1) Résultats des élections des délégués des parents d'élèves :

Une seule liste était présentée à l'élection des délégués des parents d'élèves : la liste présentée par le FCPE.

Les résultats sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits :	246
Nombre de votants :	103
Nombre de suffrages exprimés :	95
Nombre de bulletins nuls :	8
Taux de participation :	41,87 %

Sont donc élus :

- Élodie BERGES	- Pedro De PINHO
- Marc GALLET	- Aurore LEVILLAIN
- David DOURSENAUD	- Floréal BARCELO
- Laétitia BARBET	- Christine HEDONT
- Leïla AL SID CHEIKH	- Sandrine ROCHE

Cette année la procédure d'envoi des résultats a été lourde. Il a fallu dresser 2 procès verbaux différents et les envoyer vers deux adresses différentes .Le fait que toutes les écoles soient connectées en même temps a compliqué un peu les choses.

2) Composition et rôle du Conseil d'école :

Membres siégeant de droit	Membres ayant voix consultative
Enseignants	ATSEM
Représentants de la Mairie	Personnels de garderie
Représentants de l'Éducation Nationale	Personnels de restauration
Représentants élus des parents	Personnels éducatifs

Son rôle :

Le Conseil d'école se réunit trimestriellement sur convocation du directeur ou sur proposition de plus d'un tiers des membres.

Il donne l'avis sur ce qui concerne la vie de l'école.

Il participe à l'organisation des activités culturelles et sportives.

Il est informé de la composition des classes, du fonctionnement du restaurant et de la garderie.

Il discute et adopte le règlement scolaire.

La première convocation doit avoir lieu dans les quinze jours qui suivent les élections des parents d'élèves.

3) Lecture, modifications, adoption du règlement intérieur :

Après lecture du règlement intérieur par la Directrice, des modifications sont proposées à l'assemblée du Conseil d'école et portent sur :

- les objets interdits : écharpes
- l'ajout du message concernant le PPMS devant figurer dans le règlement.

Présentation et information du Plan Particulier de Mise en Sécurité :

Il avait été établi lors de la constitution du PPMS qu'une alarme différente de celle de l'école pour les incendies serait utilisée lors de l'alerte (Corne de brume) .

M. CASAURANCQ s'occupe de doter l'école de ce matériel.

Le problème de l'alarme dans la classe de M^{me} Bacofin se pose. En effet la classe possède son propre système d'alarme incendie que les autres classes ne peuvent entendre et inversement elle ne peut entendre l'alarme du bloc des autres classes.

M. CASAURANCQ demande à être présent lors du prochain exercice.

4) Effectifs de l'école :

➤ Classes : 139 élèves.

.TPS/PS : classe de Mme GOUBAND : 24 élèves+ 1 ATSEM

. PS : classe de Mme GARNIER : 24 élèves+ 1 ATSEM

. PS/MS : classe de Mme BACOFIN : 18 élèves + 1 ATSEM

. MS : classe de Mme CHATEAUREYNAUD : 24 élèves + 1 ATSEM

. GS : classe de M. DELADERRIÈRE : 24 élèves + 1 ATSEM le matin sauf le mercredi

. GS : classe de Mme DUCHER MORCILLO : 25 élèves + 1 ATSEM le matin sauf le mercredi matin.

Les enseignants de GS trouvent difficile la matinée du mercredi matin sans la présence de l'ATSEM. Le travail ne peut être le même d'autant ces classes sont

également dépourvues d'ATSEM les après midi. Le travail de préparation matérielle (collage des feuilles découpage, nettoyage du matériel) s'en ressent.

➤ Restauration :

En moyenne 121 repas servis.

1^{er} service : 11h30 – 12h30 : 3 classes + 8 élèves de PS de M^{me} BACOFIN :
70 enfants avec 5 adultes

2^{ième} service : 12h30 – 13h20 : 2 classes (GS) + 8 élèves de MS de
M^{me} BACOFIN : 54 élèves avec 5 adultes

Actuellement problème de machine à laver le linge : remplacée par une machine non adaptée à la collectivité.

➤ Garderie :

Le matin : 20 enfants avec 2 adultes

Le soir : 40 enfants avec 3 adultes

➤ Les TAP :

- Les soirées les plus chargées sont le mardi et le vendredi (les associations judo et tennis prennent les enfants en charge les lundis et jeudis soir grâce au transport mis en place par la mairie).
- Une réunion a eu lieu en début d'année entre l'école et les responsables du service jeunesse et des TAP. Il s'agissait d'une réunion d'harmonisation.
- Ont été abordés les points suivants :
 - ✓ Les ateliers proposés lors des TAP.
 - ✓ Les moments de passation des responsabilités et la communication.
 - ✓ L'utilisation du matériel et notamment la structure de jeu.
 - ✓ L'établissement d'un règlement de l'école sur tous les temps scolaires et péri-scolaires.

5) Activités pédagogiques prévues pour 2014/2015 :

• Judo/Tennis :

Pour les GS, sur la 1ère période chaque classe a bénéficié au complexe sportif de 3 séances judo et 3 séances tennis.

Les séances ont été menées par les enseignants. Merci à la municipalité pour le prêt de la salle de judo et du court de tennis. Merci aux associations pour le prêt de matériel et de vêtements.

• Sorties forêt :

- ✓ pour les 4 classes de Petits et de Moyens.

3 classes se sont rendues dans les bois de Borie Bru qui appartiennent à la Mairie de Périgueux : 25€ par classe + le transport aller/retour.

- ✓ La classe des Tout Petits / Petits s'est rendue dans les bois de Chancelade, accompagnée de 4 membres de l'association de randonnée les « Ardents du Pied ». Le retour s'est effectué en bus.
- ✓ Le 10 novembre : sortie en forêt pour les GS, à pieds, dans les bois de Chancelade.

- École & Cinéma :
 - ✓ 3 films pour les GS : 1^{ère} séance le vendredi 21 novembre
 - ✗ Le jardinier qui voulait être roi.
 - ✗ Jiburo.
 - ✗ Mon voisin Totoro.
 - ✓ 2 films pour les 4 autres classes :
 - ✗ Ernest et Célestine.
 - ✗ Le cirque.
- Chants de Noël : le samedi 13 décembre à 15h

Chants préparés en classe puis répétitions en commun.

Les chants seront suivis d'un spectacle offert par l'Amicale Laïque de Chancelade à tous les enfants de la commune.

Mr OOGHE réalise cette année encore les arrangements musicaux et la sonorisation lors de la représentation.

L'école va convier les classes du cycle 2 de l'élémentaire à venir écouter nos répétitions vendredi 12 novembre. La volonté de l'école étant d'échanger avec l'école élémentaire.

- Animation Chorale/Jazz :

Ces interventions en milieu scolaire concernent les GS. Cette année encore les élèves devraient se produire avec les classes de l'école élémentaire sur la scène du festival de Jazz.

Nous avons une réunion de préparation le 18 novembre.

- Itinéraire Baroque : renouvellement de la maternelle à la participation au programme pédagogique d'initiation à la musique Baroque suivant le programme suivant :
 - courant décembre : thème sur l'hiver et Noël (La symphonie des jouets de Mozart)
 - courant Mars : thème sur le conte musical (l'enfant musique de Calmel)
 - courant mai : thème Cécile et les musiciens (Cécile de Nougaro et HAIL ! Bright Cécilia de Purcell).
 M. Voise l'intervenant se propose de venir préparer un thème avec chaque classe.

- Piscine :

Les élèves de GS se rendront à la piscine de l'Aquacap tous les mardis dès le mois de Mars.

Quelques parents ont passé l'agrément en début d'année.

- Musée :

- 27 Mars classe de M^{me} Chateaufreyaud sur le thème « Nature Morte ».

- 30 Mars classe de M^{me} Bacofin sur le thème « Nature Morte ».

- 28 Mai classe de M^{me} Gouband sur le thème du « Portrait ».

- 4 Juin classe de M^{me} Garnier sur le thème « Nature Morte ».

Les GS iront en visite libre dans l'année.

- Spectacles :

La classe de M^{me} BACOFIN assistera à un spectacle le 11 mars 2015 au Palace

Le 9 avril ce sera le tour de M^{me} CHATEAUFREYNAUD avec « Ilö ».

- Le 7 mai les classes de M^{me} GARNIER et de Mme GOUBAND assisteront au spectacle « Ninika ».

La classe de M. DELADERRIERE se rendra à l'AGORA pour assister au spectacle « MOKOFINA » le 27 mars 2015.

La classe de M^{me} DUCHER MORCILLO bénéficiera d'une représentation surprise dans la classe courant Avril.

- Loto :

Cette année, aidé par des parents d'élèves, (élus ou non), les enseignants de l'école maternelle ont décidé de reprendre le loto. La date est fixée au samedi 31 janvier en soirée.

- Carnaval :

Pas de date encore fixée

- Fête de l'école :

Elle aura lieu le samedi 20 juin 2015.

6) Achats et travaux effectués par la municipalité :

- Merci à la municipalité pour la subvention exceptionnelle accordée à la coopérative pour la classe de découverte effectuée en juin 2014.
Cette subvention pourtant demandée lors du 1er conseil d'école de l'année dernière n'apparaissait pas sur le budget 2014.
A ce propos la somme (1375€) notée sur la délibération du conseil municipal ne correspond pas à 62 enfants x 7,5€x 3, ce qui devrait faire un total de 1395€.
Nous venons également de recevoir la subvention de 540€ du conseil général .
- Concernant les documents endommagés par les inondations et suite à la demande faite lors de la dernière réunion du conseil d'école en juin, les malles de remplacement ont été achetées (418€).
- Qu'en est il de la somme de 846€ concernant la facture de l'école pour les cadeaux de Noël des classes de petits ? Pour rappel cette facture était passée trop tard en mairie alors que la commande avait été effectuée par les enseignants en début novembre 2013. Elle avait été rattachée au budget 2014 au lieu de passer en 2013.
M. le maire nous rappelle les règles d'engagement des commandes et nous assure que cette somme sera couverte par la municipalité.
- travaux effectués cet été et pendant les vacances d'Automne :
 - réfection des papiers peints de la salle de réunion et du bureau de direction.
 - changement d'une partie du revêtement de sol dans la classe de Mme DUCHER MORCILLO.
 - Réfection de la garderie
 - les petits travaux de réparation ont été effectués.
 - Les étagères dans la salle de motricité ont été posées, ainsi que celles dans le local de rangement.
 - Des tableaux ont été posés dans la cour.
 - Les gouttières ont été réparées.

Le revêtement de sol de la classe de M^{me} GARNIER n'a pas été remplacé alors que des traces de moisissures apparaissent toujours . Monsieur le maire pense que ces problèmes ne viennent pas uniquement des deux inondations subies l'année dernière. La classe est exposée plein nord et n'a pu sécher rapidement au moment des faits. Cette classe présentait déjà des traces d'humidité avant les incidents. Les parents d 'élèves s'inquiètent de la salubrité de la classe. M. TESTUT assure que l'eau propagée était à l'origine propre et que tout a été mis en place pour un séchage rapide de la pièce.

7) Questions diverses :

- **goûter :** les fruits servis ne sont pas toujours mûrs. Les clémentines sont alors difficiles à éplucher
M. le maire nous précise que le choix des fruits pour le goûter se porte sur une production de qualité et qu'il peut arriver effectivement que les fruits ne soient pas mûrs. Les enseignants estiment qu'il est dommage de ne pouvoir les stocker un jour de plus afin de les servir un peu plus mûrs et ainsi éviter du gaspillage.
- **Sécurité dans la cour :** Pour différentes raisons évoquées lors du conseil d'école de juin les enseignants avaient demandé de doubler la haie d'arbustes d'un grillage. M. CASAURANCQ nous apprend que l'engagement est effectué pour un grillage aux normes de sécurité. Il sera ornementé de jardinières.
- **Semaine du goût :** La municipalité nous signale qu'il n'y a pas eu de semaine du goût cette année. Le restaurant d'enfants a rencontré un problème de personnel et la programmation de la semaine n'a pu être organisée.
- **Informatique :** les enseignants signalent que le programme WINDOS XP pro est devenu obsolète et demandent à la mairie ce qu'il est prévu de faire. M. le maire donnera suite à cette demande très rapidement.
- **Sécurité aux abords de l'école :** les parents d'élèves font part des désagréments encourus lors des entrées et des sorties d'école. La circulation et le stationnement sont difficiles à ces horaires. De vives altercations ont lieu, orales, voire parfois physiques. Les parents demandent que la municipalité agisse. M. le maire précise qu'une demande peut être faite auprès du commissariat pour le passage d'un véhicule de police mais que cela ne peut se faire que très rarement, la commune n'étant pas un secteur à risque. Il nous précise que lors des manifestations locales, la demande du passage d'un véhicule de police occasionnerait pour la mairie un coût de 150€. Fort heureusement les services de police n'ont jamais facturé leur déplacement.
Les personnes doivent se responsabiliser. Les parents demandent que la personne faisant traverser les enfants devant l'école élémentaire soit parfois détachée pour l'école maternelle. La municipalité ne donne pas suite à cette proposition et informe l'assemblée que cet agent municipal n'a aucune fonction de police.

Fin de séance : 20h35

La Directrice
M^{me} DUCHER MORCILLO

